

de leurs parents, qui, au lieu de se réunir pour prier en commun, sur leur tombe, et pour se partager en paix ce qu'ils leur ont laissé, ne s'abordent que pour se déchirer mutuellement, se faire des procès interminables, et consumer, en misérables chicanes, une bonne partie de la fortune que leurs ancêtres avaient amassée avec tant de peines et en s'imposant de grandes privations. Et cependant, ce spectacle navrant se rencoutre bien fréquemment.

Entr'autres cas, nous citerons celui d'une femme, mère de sept à huit enfants, qui avait perdu son père et sa mère depuis dix ans et qui, au bout de ce terme, était encore à plaider avec un de ses frères, pour avoir la part qui lui revenait du patrimoine de ses parents. A la conclusion du procès, le frère et la sœur étaient littéralement dans le chemin, après avoir mangé, en procès, un héritage de mille louis, au moins, et s'était voué une telle haine, que le premier qui mourut refusa de voir l'autre sur son lit de mort !

Ne sont ce pas là des faits qui crient vengeance devant Dieu et devant les hommes, et que les parents doivent éloigner par tous les moyens ?.....

---

### CHRONIQUE.

Nous terminions notre dernière chronique par cette phrase : " Nous apprenons à l'instant que Monsieur le Grand-Vicaire Taschereau a été nommé Archevêque de Québec. Ses bulles vont être prochainement expédiées de Rome." Depuis que ceci est écrit, nous avons eu le plaisir d'apprendre que ces bulles sont arrivées à Québec le vingt-trois du mois dernier, et, que, dans l'après-midi, du même jour, une magnifique adresse a été présentée à Sa